



Assemblée Nationale
MME YAWA TSEGAN
S'EST ENTRETENU
AVEC PLUSIEURS
PERSONNALITES P.4

**"Repose en paix,
cher Doyen !"**
FAURE GNASSINGBE
REND HOMMAGE A P.2
FAMBARE NATCHAMBA



TOGOREVEIL



Le pari d'une actualité qui réveille

TR 402 du 30 Octb. 2020
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

MOTIVEE ET CONFIANTE, LE PREMIER MINISTRE VICTOIRE TOMEGAH DOGBE FAIT DE GRANDES ANNONCES SUR LA TVT

La Construction de 25 000 salles de classes d'ici 2025

La création de 500 000 emplois d'ici 2022

L'Autoroute de l'Unité qui relie Lomé à Cinkasse

La construction de 20 000 logements sociaux....



« IL EST TEMPS DE CONSTRUIRE UN PACTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO »

 P.6


Une Nouvelle Boisson au Togo

"BOOSTER RACINES" SORTIE
DES TERRES D'AFRIQUE
PAR LA BRASSERIE BB LOMÉ P.8

Togo : Premier Conseil des Ministres

PLUSIEURS MESURES D'URGENCE ET IDOINES PRISES

 P.9

■ **LES DÉPUTÉS FORMES SUR LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE** P.4

■ **Fonds d'Aide à la Culture Edition 2020**

55 LAURÉATS ONT REÇU LEURS TROPHÉES ET CHEQUES P.6

■ **DENISE YAWA MENSAH REUSSI AU BAC 2 A 51 ANS**
ET REÇOIT LES HONNEURS DE L'UNIVERSITE DE LOME P.10

■ **LA MAIRIE GOLFE 5 ET LE GROUPE EBOMAF ONT**
CONSTATE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX P.11

Cérémonie d'Inhumation Fambaré Ouattara Natchaba

"Repose en paix, cher Doyen !" : DECLARE FAURE GNASSINGBE SOUS L'EMOTION A GANDO

Eminent Professeur de droit à l'Université de Lomé, Président de l'Assemblée nationale togolaise et homme d'Etat, Fambaré Ouattara Natchaba décédé le 15 Octobre dernier, a été inhumé le samedi 24 Octobre à Gando, son village natal. Des hommages lui ont été rendus par les plus hautes personnalités de l'Etat togolais dont il fut un fidèle et fervent serviteur. Après les honneurs qui lui ont été rendus la veille au siège de l'Assemblée nationale togolaise par les députés, l'ancien Chef de l'Hémicycle togolais a été conduit à sa dernière demeure après une autre cérémonie funéraire officielle à Gando en présence du Président Faure Gnassingbé, très touché par cette disparition. "C'est avec une vive émotion que j'ai pris part ce jour aux obsèques nationales en hommage à feu Fambaré Ouattara Natchaba. La République perd un de ses plus grands serviteurs"

indique le Chef de l'Etat.

Universitaire de renom, Fambaré Ouattara Natchaba aura marqué la scène politique togolaise. Et c'est avec de compliments que le Président de la République le rappelle en cette circonstance.

"Brillant professeur de droit, il laisse à jamais, par son engagement sans faille au service de la nation, son empreinte dans l'histoire politique de notre pays".

Le Chef de l'Etat a également transmis son soutien et celui des populations togolaises: "A toute sa famille je réitère mes condoléances et celles du peuple togolais", a-t-il réitéré avant de souhaiter un repos à son aîné.

"Repose en paix, cher Doyen !", conclut Faure Gnassingbé.

Fambaré Ouattara Natchaba était âgé de 75 ans.

Togoreveil



LE PSDT FÉLICITE LE PREMIER MINISTRE POUR SA NOMINATION

Le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a reçu ce mercredi une lettre de félicitation de la part du Parti Social-Démocrate du Togo (PSDT) pour sa nomination. Le parti à travers cette adresse veut renouveler sa confiance au premier ministre et l'exhorter à relever le défi du développement du Togo. Le PSDT l'a surtout encouragé à relever les défis liés au PND.

« Nous Parti Social-Démocrate du Togo (PSDT) venons par cette présente vous féliciter pour votre nomination à la tête du nouveau gouvernement. Non seulement que c'est un honneur aux femmes, mais cela dénote aussi de leur capacité à diriger de hautes instances et à être un modèle pour les filles et femmes de notre cher pays», s'est réjoui le parti.

Le parti est également revenu sur « les lourdes charges et défis à relever tel que la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) et les trois axes du programme que vous aviez présenté devant les élus de la Nation à l'Assemblée Nationale Togolaise le 02 Septembre 2020. » Il a ensuite invité Mme Dogbé à relever le défi dans les « domaines clés comme la Santé, l'Éducation et la Réduction de la Pauvreté ».

« Nous espérons que vous continuerez à travailler dans vos nouvelles fonctions en vue d'assurer le progrès et la prospérité pour notre peuple, de maintenir la paix et la stabilité dans le pays, de protéger nos intérêts nationaux sur des plateformes internationales. »

TOGOREVEIL
Visitez notre page web
Politique
Éducation
Culture
Économie
Société
www.togoreveil.com

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION
Komla YAWO
Marcel A. SOGLO
Londou KAWANA
Patrick NIMA
Pégy

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITE
Aïssata TOURE
SECRÉTARIAT
Micheline MENSAH
INFOGRAPHIE
Franck AHONGAN (99 95 65 22)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
02 BP 20061 Lomé
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél.: 22 61 12 19/22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail: gpouliel@yahoo.fr

TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
RAD GRAPHIC Sarl U

Centrale solaire de Blitta

LE PRÉSIDENT FAURE EST ALLÉ CONSTATER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX



Le Chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé est allé visiter le dimanche 25 octobre le site de la centrale photovoltaïque de Blitta, localité située à plus de 200 km au Nord de la capitale, pour constater l'état d'avancement des travaux. Le chantier des travaux de construction de la centrale solaire de Blitta, lancé il y a huit mois, s'inscrit dans le cadre du projet d'électrification du Togo et s'exécute à la faveur d'un partenariat signé par le

gouvernement togolais avec la société AMEA Power. Grâce à cet ouvrage, le coût de production de l'électricité connaîtra une réduction considérable avec une production d'électricité économiquement viable et durable sur le plan environnemental. L'objectif est de fournir de l'électricité à environ 600 000 foyers et 700 Petites et Moyennes Entreprises, grâce à une capacité installée de 30MWc.

Togoreveil

KIOSQUE
Produits Togoais

VOUS SOUHAITE UN FRUCTUEUX

«MOIS DU CONSOMMER LOCAL»

Togo : Premier Conseil des Ministres

PLUSIEURS MESURES D'URGENCE ET IDOINES PRISES



Quelques jours après le séminaire gouvernemental au cours duquel la nouvelle feuille de route quinquennale a été dévoilée et les principales orientations définies, l'exécutif a tenu son premier Conseil le mercredi 28 octobre 2020 à Lomé, sous la houlette du Président de la République Faure Gnassingbé.

Au total, quatre avant-projets de loi, deux communications et deux décrets de nomination ont été examinés.

Au titre des avant-projets de loi, le conseil a examiné l'avant-projet de loi organique fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des services du médiateur de la République. Ce texte porte essentiellement sur l'organisation et le fonctionnement des services de cette institution pour tenir compte des évolutions des fonctions du Médiateur de la République.

Ainsi, le Médiateur de la République a la compétence de recevoir la déclaration des biens et avoirs de hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics, conformément au nouvel article 145 de la Constitution et à la loi organique fixant les conditions de la déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics. Avec l'adoption de ce texte, une étape supplémentaire est franchie dans la mise en œuvre de la procédure de déclaration des biens et avoirs.

Le projet de loi organique donne également au Médiateur de la République, la possibilité de faire mener des enquêtes ou investigations pour s'assurer d'une part, de la justesse, de l'équité et de la qualité des services publics pour aider à une administration publique, juste, équitable et de qualité au service des citoyens.

Le texte apporte des modifications concernant la limitation de la durée du mandat du Médiateur de la République désormais fixée à trois (3) ans renouvelables une seule fois et l'introduction de la prestation de serment avant l'entrée en fonction du Médiateur de la République renforçant ainsi l'indépendance du Médiateur de la République.

Le Conseil a ensuite examiné l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à l'Accord sur les privilèges et immunités du Tribunal international du droit de la mer qui ouvre la voie à une ratification par le Togo de cet accord afin de confirmer son engagement.

En effet, le Togo, Partie à la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer depuis 1985, et signataire de l'Accord sur les privilèges et immunités du tribunal international du droit de la mer, a accepté la compétence de ce tribunal. Le tribunal international du droit de la mer est l'un des mécanismes juridictionnels pour le règlement d'éventuels différends liés à l'interprétation ou à l'application de la convention des Nations-Unies sur le droit de la mer.

Conformément à l'attention particulière accordée au développement de l'économie maritime, cette couverture juridique vient soutenir les ambitions du Togo en lien avec la feuille de route quinquennale. Le Conseil a également examiné l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à l'Accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte, adopté le 20 juin 2012 à Rio de Janeiro.

En effet, l'Institut mondial de la croissance verte a été créé le 20 juin 2012 à Rio de Janeiro dans le but de promouvoir un nouveau modèle de croissance économique dénommé "Vroissance Verte". Ce paradigme de croissance est caractérisé par un équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement. Il se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de croissance sobres en carbone.

Le conseil a enfin examiné l'avant-projet de loi relatif à la programmation militaire. Cette importante réforme a pour objectif d'adapter la défense nationale aux risques sécuritaires sous-régionaux en vue d'une protection renforcée de l'intégrité du territoire et des populations togolaises.

Le Togo s'est doté d'une feuille de route quinquennale 2020 - 2025 qui a fait l'objet d'échanges en séminaire gouvernemental du 12 au 13 octobre dernier. C'est dans cette dynamique que la loi de programmation militaire s'inscrit en faisant le lien entre la sécurité, la stabilité et le développement économique. Cette loi s'inscrit dans l'axe 1 de la feuille de route dont l'objectif est de renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix.

Cet avant-projet fixe les orientations relatives à l'effort de défense pour la période 2021-2025, détaille la programmation des moyens militaires sur la même période, définit les priorités opérationnelles et les choix capacitaires essentiels, et précise l'effort financier à consentir sur les cinq prochaines années et au-delà.

Cette loi permettra d'équiper les armées et les rendre aptes à exécuter les missions assignées, assurer le soutien matériel des armées de manière efficace et efficace, disposer d'un soutien santé robuste et en mesure d'appuyer le système de santé national, raffermir le lien civilo-militaire et promouvoir une stratégie sectorielle du genre et de l'équité.

Au titre des communications, le conseil a écouté une première communication relative à la rentrée scolaire 2020-2021, présentée par le Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat. Elle a pour objet, de rendre compte au conseil des ministres, des mesures prises afin de garantir une rentrée efficace, efficiente et sûre pour tous.

A l'issue de fructueux échanges avec les différents acteurs du système éducatif, il a été décidé que la rentrée scolaire 2020-2021

soit fixée au lundi 26 octobre 2020. La semaine du 26 au 30 octobre 2020 étant consacrée à la rentrée administrative et pédagogique et aux stratégies d'enseignement liées au respect des gestes barrières en vigueur dans le cadre de la lutte contre la pandémie à Covid 19.

Le démarrage effectif des cours est fixé au lundi, 02 novembre 2020 sous la responsabilité des Directeurs Régionaux de l'Éducation, des inspecteurs et des directeurs d'établissement.

Conformément à l'arrêté interministériel numéro 0709/2020/MEPS/MEF/ MPENIT du 08 septembre 2020 portant allocation d'une aide financière exceptionnelle aux enseignants volontaires par le biais de la plateforme du programme de revenu universel de solidarité "NOVISSI", les dispositions sont prises en vue du paiement de la deuxième tranche, avant la rentrée scolaire 2020-2021.

Aussi, le Protocole d'accord signé entre le Gouvernement et les Syndicats de l'enseignement est toujours au cur des échanges permanents. Il s'agit désormais de s'accorder sur les priorités et les modalités de sa mise en œuvre efficace. Il en est de même des discussions avec les promoteurs et fondateurs d'établissements scolaires privés laïcs et des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de l'éducation.

Un protocole sanitaire sera mis à disposition de tous les établissements scolaires. Un mécanisme de suivi régulier de la situation sanitaire dans les différents établissements scolaires et centres de formation est institué au titre du comité ministériel de gestion de la réponse à COVID-19 et des organes d'orientation et de coordination dans le cadre du projet PARSEP-COVID19.

Le conseil a ensuite écouté la communication relative à la situation de la pandémie Covid-19, présentée par le Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins. Elle expose la situation de la pandémie au Togo ainsi que les dispositions à prendre en prélude à la réouverture à la rentrée scolaire et des lieux de culte.

Le Grand Lomé est aujourd'hui le principal foyer où sont enregistrés les nouveaux cas. La raison principale réside dans le non-respect des mesures barrières. Face à cette situation, une rencontre avec les élus locaux a permis d'alerter sur la propagation de la maladie à travers la présentation de la répartition géographique de la pandémie. Elle est poursuivie avec les leaders religieux et les chefs traditionnels.

Cette communication a été suivie par le compte rendu de Madame le Premier Ministre quant aux rencontres qui se sont tenues avec le Conseil Scientifique sur la rentrée scolaire et la réouverture des lieux de culte.

Concernant la rentrée scolaire, sa

tenue fera appel au sens de responsabilité de tous les acteurs, afin d'éviter qu'elle ne soit à l'origine d'une flambée : strict respect des mesures barrières, mise en quarantaine de toute personne testée positive, déplacement des activités à l'extérieur lorsque cela est possible, amélioration de la circulation de l'air, communication (y compris les affiches) renforcée pour inclure des messages dans les langues et les formats appropriés aux apprenants.

Pour la réouverture des lieux de cultes à l'intérieur du pays hors grand Lomé, le Conseil autorise leur réouverture compte tenu du faible taux de prévalence constaté. Ceci dans le respect strict des mesures barrières et du protocole sanitaire établi.

Pour le grand Lomé, compte tenu de l'augmentation rapide de la pandémie et de la stratégie d'ouverture graduelle, le Conseil décide de n'autoriser l'ouverture que d'un nombre limité additionnel de lieux de culte. Conformément à la procédure appliquée précédemment, le Ministre chargé des cultes prendra les dispositions idoines pour l'application de ces mesures.

L'ensemble de ces ouvertures fera l'objet d'un suivi rigoureux par les services compétents. Selon l'évolution qui sera constatée, le Gouvernement pourrait décider à nouveau de la fermeture des lieux de culte.

Le Conseil a encouragé les acteurs à renforcer la vigilance notamment au sein des formations sanitaires privées et vis-à-vis des populations "à risques" afin de contenir le taux de létalité et la propagation de la pandémie.

Il a maintenu ses appels à la population à continuer à respecter les mesures barrières et à éviter tout relâchement dans la lutte commune.

Au titre des nominations, le Conseil a procédé à la nomination de Monsieur Adama Mawulé Kpodar, Professeur titulaire de droit public, précédemment vice-président de l'Université de Kara, Directeur général de l'Ecole Nationale d'Administration du Togo et en fin la nomination de Monsieur Talaka Mawama, magistrat du premier grade, deuxième groupe, troisième échelon, précédemment deuxième substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé, Directeur de cabinet du garde des sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation.

Il faut souligner qu'à l'ouverture de ce premier Conseil des Ministres, le Président de la République a exhorté l'équipe gouvernementale à mener des actions concrètes conformément à la feuille de route établie pour répondre aux attentes des concitoyens.

Pour ce faire, il a appelé les Ministres à faire preuve de discipline, de disponibilité et d'esprit d'équipe.

Projet d'appui à la gouvernance économique

LES DÉPUTÉS FORMES SUR LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE



Les députés togolais renforcent leurs capacités pour une meilleure gestion des finances publiques. Ouvert le mardi 27 octobre à Lomé par le 3e vice président de l'Assemblée nationale André Johnson, l'atelier de formation se déroule autour du thème « le contrôle parlementaire comme outil de la gouvernance démocratique ».

Cofinancé par la Banque mondiale et l'Union européenne, cet atelier s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance économique (Page). La représentante résidente de la Banque mondiale au Togo a relevé l'importance du thème dans les actions parlementaires. « le contrôle parlementaire est très

important dans la gestion des finances publiques en général, en terme d'amélioration de la transparence et de la redevabilité des gouvernants par rapport aux actions publiques. Pour pouvoir mettre en œuvre les actions publiques qui permettent d'avoir un impact important sur les populations, il faut qu'il y est du contrôle », a-t-elle expliqué.

Les députés ont été entretenus pendant les trois jours être entretenus sur le contrôle parlementaire, les procédures d'exécution du budget de l'Etat, la lecture et l'analyse du projet de loi de règlement. Cette rencontre a pris fin ce 29 Octobre.

La Rédaction

Assemblée Nationale

LES DIPLOMATES ÉGYPTIEN ET CHINOIS DR HUSSEIN HOSSAM ET CHAO WEDONG CHEZ LA PRESIDENTE TSEGAN



La Présidente de la l'Assemblée Nationale, Mme Chantal Djigbodi Tsegan a conféré le lundi 26 octobre avec deux personnalités. Il s'agit des ambassadeurs de Chine au Togo, Chao Weidong et d'Egypte au Togo Dr Hussein Hossam.

En fin de mission, l'Ambassadeur d'Egypte au Togo, Dr Hussein Hossam est allé faire ses adieux à la Présidente de l'Assemblée nationale. Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont également discuté de la coopération bilatérale entre l'Égypte et le Togo. Le diplomate égyptien a réitéré la volonté de son pays à accompagner le Togo dans la réalisation de du PND.

Chao Weidong, l'ambassadeur de Chine au Togo à

quant, a lui échangé avec Mme Tsegan sur la coopération entre les deux pays et surtout les relations entre leurs deux parlements. «J'ai félicité Madame la Présidente pour son excellent travail, mais aussi en tant qu'éminente femme. Nous avons saisi l'occasion pour réitérer notre volonté d'accompagner le gouvernement, le parlement et le peuple togolais dans la réalisation des objectifs définis dans la nouvelle feuille de route du Plan National de Développement (PND), pour faire de sorte que la coopération sino-togolais puisse apporter plus de bénéfices tangibles à la population. Le secteur social sera le secteur prioritaire de la future coopération pour nos deux pays » a déclaré l'Ambassadeur Chao Weidong.

Togoreveil

MME YAWA TSEGAN S'EST ENTRETENU AVEC MME AWA FALY BA DU PLAN INTERNATIONAL TOGO



La Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi TSEGAN, a eu cette semaine un agenda bien rempli avec notamment la réception de plusieurs personnalités. Parmi elles, on note la Représentante résidente de Plan International Togo, Mme Awa Faly BA.

Celle-ci est allé discuter avec Mme Yawa Djigbodi TSEGAN des droits des enfants, de l'éducation des filles, des activités de Plan International au Togo, du leadership féminin.

Awa Faly BA a déclaré avoir été très impressionnée par la parfaite maîtrise des grandes

thématiques liées au genre par la cheffe de la représentation nationale, d'où des réflexions avec elle pour continuer le travail abattu par le Togo en matière de promotion des femmes dans les sphères de décisions politiques et entre autres.

Solo
Thé à base des graines de papaye
SOLO
LES BIENFAITES

- ✓ Donne de l'énergie
- ✓ Lutte contre le dépôt de cholestérol et de sucre dans l'organisme
- ✓ Lutte contre le diabète
- ✓ Renouvelle les cellules de l'organisme

Nouveau
Solo
Infusion
Rm.Kle
25 Sachets

Agao-Zossimé derrière l'église catholique de zossimé
T+228 93467919 / 96506328
giounchrist@gmail.com



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un
bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h
seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez
aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée
via : www.otr.tg ou www.dadc.gouv.tg



Office Togolais des Recettes - OTR

Togo

FORMATION DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES

Le Ministère de l'environnement et des ressources forestières a organisé à Lomé un atelier de formation de 5 jours sur la lutte contre le trafic illicite des espèces de faune et de flore sauvage au Togo. La rencontre regroupe les acteurs impliqués à savoir ceux de la Douane, la Police, la Gendarmerie, les agents des Eaux et des Forêts et ceux qui interviennent au niveau des postes d'entrée et de sortie du pays. Cette formation est destinée à outiller les participants pour une maîtrise parfaite des dispositions de la convention de CITES. L'une des conventions que le Togo a signée, CITES a permis au Togo de prendre plusieurs mesures au plan national pour sa mise en œuvre et pour la protection des espèces sauvages. Elle a pour objectif essentiel de garantir que le commerce international des espèces inscrites dans ses annexes, ainsi que des parties et produits qui en sont issus, ne nuise pas à la conservation de la biodiversité et repose



sur une utilisation durable des espèces sauvages.

Ainsi, les échanges lors de la formation ont tourné entre autres autour

de la législation relative à la protection des espèces sauvages, leurs identifications et catégorisation, les outils de mise en œuvre de la convention CITES, les modes

d'opérateur des réseaux de trafic illicite d'espèces sauvages, le contrôle des permis CITES

Pour monsieur Folli KATARI BAZI, Ministre de l'environnement et des ressources forestières, l'arrêté no 002/MERF du 25 mars 2004 définissant les modalités d'application de la convention CITES consacre une classification du degré de protection des espèces conformément à celle établie par la convention elle-même ; et renvoie au code forestier les sanctions applicables en cas d'observation des dispositions relatives à leur protection. Une étude de « Born Free USA » révèle que le Togo sert à la fois de pays d'exportation et de transit de spécimens d'animaux et de flore sauvages. Il a déclaré qu'entre 2007 et 2016, plus de 18.000 Kg d'ivoire ont été saisis à destination notamment de la Malaisie, de Hong Kong et Japon.

MOTIVÉE ET CONFIANTE, LE PREMIER MINISTRE VICTOIRE TOMEHAG DOGBE FAIT DE GRANDES ANNONCES SUR LA TVT:

**La Construction de 25 000 salles de classes d'ici 2025-La création de 500 000 emplois d'ici 2022
L'Autoroute de l'Unité qui relie Lomé à Cinkasse-La construction de 20 000 logements sociaux....
« IL EST TEMPS DE CONSTRUIRE UN PACTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOGO »**

Ce jeudi 29 Octobre 2020, la Cheffe du Gouvernement, Victoire TOMEHAG DOGBE, a fait sa première véritable sortie médiatique sur le plan national sur le plateau de la TVT juste après l'édition de 20 heures du Journal Télévisé. Face à ce duo de présentateurs Anita Atigakou de la TVT et de Gerard Wilson de RTDS, c'est un Premier ministre très à l'aise, habillée en tenue pagne traditionnelle, Moïse du Consommer local oblige, qui a réussi avec un certain brio l'exercice qui consistait à mieux expliquer la feuille de route formulée en trois principaux axes par le Chef de l'Etat et que son équipe s'est solennellement engagée à mettre en œuvre pour le bonheur des togolais. Tout en mettant l'accent sur la gouvernance concertée, le Premier ministre s'est d'entrée déclaré « motivée et confiante » pour l'avenir se fondant sur la confiance placée en elle et aux membres de son équipe par le Chef de l'Etat FAURE GNASSINGBE qui a fait des promesses aux togolais lors de la présidentielle du 22 février dernier. « Il y a beaucoup de talents dans le gouvernement et nous pensons qu'avec une telle équipe nous

allons relever le défi » a-t-elle répondu sur la question relative à la capacité du nouveau Gouvernement à atteindre les objectifs malgré l'impact de la pandémie. « Avec la Covid, c'est l'économie mondiale qui est impactée. Mais nous allons devoir faire avec la Covid » a-t-elle rassurer avant de revenir sur de grandes annonces comme la Construction de 25 000 salles de classes d'ici 2025, la construction de 20 000 logements sociaux, la Construction de l'Autoroute de l'Unité qui relie Lomé à Cinkasse, la création de 500 000 emplois d'ici 2022. Le Premier Ministre Victoire TOMEHAG DOGBE est également revenu sur les grands défis que le Togo doit relever et qui sont essentiellement l'intégration régionale, la Digitalisation, la croissance de l'investissement privé et le renforcement géopolitique du Togo pour en faire un hub logistique et de services. Après avoir fait constater que le PND mise en partie sur les investisseurs privés, Madame TOMEHAG DOGBE a expliqué que « Pour attirer les investisseurs il faut rendre le pays attractif. » La Cheffe du Gouvernement est revenue sur les potentialités du Togo classé meilleur réformateur en Afrique avant de mettre en exergue les

efforts qui seront encore déployés pour renforcer les Infrastructures portuaires, routières, l'inclusion financière, le FNFI, les filets sociaux, pour une Education de qualité, accessible pour tous et capable de déboucher sur des emplois et pour la création des parcs industriels dont le premier est déjà sorti de terre à Adétopé. Le Gouvernement selon le Premier Ministre TOMEHAG DOGBE travaillera aussi à reformer davantage le foncier agricole, à renforcer le MIFA, à travailler sur la transformation des produits agricoles et sur une nouvelle offre touristique. « Il y a une pression...il faut accélérer. Aujourd'hui les attentes deviennent plus pressantes » fait remarquer la Cheffe du Gouvernement qui ajoute que « Nous devons créer plus de richesse » et ceci dans la cohérence, la discipline et la rigueur. Après avoir parcouru les trois axes déclinés en 10 Ambitions, qui dirigeront les actions de son équipe, Madame Victoire TOMEHAG DOGBE a insisté pour le fait que « Pour le Chef de l'Etat aucun togolais ne doit être laissé de côté ». Elle compte mettre à contribution le potentiel, la ressource et le talent des togolais dans une gouvernance concertée. Sur la question de la



politique togolaise qui est absente de son action gouvernementale, le Premier ministre a été clair « Pour moi ce qui compte c'est le togolais » avant d'ajouter « La politique c'est comment améliorer les conditions de vie des togolais. » Le Premier Ministre a bouclé son premier entier public avec cet appel lancé à la population togolaise et aux différents partenaires ; « Il est temps de

construire un pacte pour le développement du Togo.

Pour une première sortie, elle est plus que réussie par cette concrète démonstration de ce à quoi les togolais devront s'attendre comme changement de « rythme » avec cette nouvelle équipe gouvernementale.

Germain POULI

Fonds d'Aide à la Culture Edition 2020

55 LAURÉATS ONT REÇU LEURS TROPHÉES ET CHEQUES



Les lauréats de l'appel à projet du Fonds d'Aide à la Culture (FAC), édition 2020 ont reçu leurs différents prix à l'occasion d'une cérémonie le samedi 24 octobre 2020 à Lomé. Organisée par le Ministère de la Culture et du Tourisme, l'initiative a permis de remettre aux lauréats des grands prix de la littérature togolaise des trophées et de chèques, et des chèques aux autres lauréats dont 15 millions de FCFA attribué au lauréat SOHOU N'GANI A. BIDENTIMH pour son projet du patrimoine culturel. La cérémonie a été présidée par le ministre en charge de la culture Dr Kossi GBENYON LAMADOKOU en

présence du Directeur du FAC Dr Kossi TINAKA et les acteurs culturels du Togo.

Les grands prix de la littérature togolaise sont allés à FOLIKA NUBUKÉ dans le domaine du genre conte pour son œuvre « Le tam ram des ingrats et autres contes du Mono »; à CLAUDE ASSIOBO TIS dans le genre roman pour son œuvre « Le destin d'Agbetor »; à MGR NICODÈME BARRIGAH, genre théâtre pour sa pièce théâtrale « Le trône royal »; et le genre poésie au prof. TCHASSIM KOUTCHOUKALO pour son œuvre « Elle ».

« Cette cérémonie valorise davantage la création de nos artistes togolais. En effet, c'est la première fois que le Fonds

d'Aide à la Culture a bien voulu valoriser tous les lauréats à l'issue de l'appel à projet 2020 pour montrer aux yeux des togolais que nous devons composer avec les artistes. En ce qui concerne le progrès social, les artistes devraient être au centre de toutes les procurations. Donc cette soirée été organisée pour remettre les prix symboliquement aux différents lauréats », a déclaré Dr Kossi TINAKA, le directeur du FAC.

Ils sont au total 55 lauréats dont 5 dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, 30 dans le domaine des arts plastiques, 13 dans le domaine arts de la scène, précisément le théâtre, un dans le domaine du patrimoine culturel et 4 dans le domaine de la littérature, à être récompensés. Les 4 lauréats dans la catégorie littérature ont reçu chacun 1 millions de FCFA, les 7 du cinéma dont 5 ont reçu individuellement 12 millions de FCFA, 30 des arts plastiques repartent chacun avec 800 mille FCFA, 13 du théâtre ont chacun 1,5 millions de FCFA et le seul lauréat département a reçu 15 millions de FCFA.

Exprimant leur gratitude au Chef de l'Etat et du gouvernement ainsi qu'aux responsables du FAC, les lauréats ont réaffirmé leur disponibilité à recevoir les conseils pour la réussite de la mise en œuvre de leur projet. « Monsieur le président du comité de gestion, Monsieur le directeur du Fonds d'Aide à la Culture. Mesdames et Messieurs les directeurs centraux. Comme vous pouvez vous en apercevoir, la problématique soulever par le développement culturel durable et harmonieux de notre pays mérite l'engagement et les efforts de tous et de chacun de nous, c'est pourquoi nous sommes disposés à recevoir vos conseils et bénéficiez de l'expérience de tout un chacun de vous qui nous permettront à coût sûr de réaliser nos

différents projets dans le but de faire de la culture un secteur à forte valeur ajoutée », a souligné le porte parole M. SOHOU N'GANI.

Dans son intervention, le ministre Lamadokou a mis l'accent sur la portée du FAC qui est cet outil mis en place par le gouvernement pour accompagner les artistes afin qu'ils puissent se professionnaliser davantage et de vivre de leur production. « Les défis qui nous attendent sont nombreux. Il s'agit en conformité avec la politique culturelle togolaise de faire rayonner notre culture en permettant principalement aux entreprises culturelles de se développer et aux artistes de vivre de leur métier. C'est dans cet esprit que le Fonds d'Aide à la Culture focalise les attentions étant donné qu'il est à ce jour l'outil principal dont nous disposons au Togo pour financer la création, la diffusion et la publication des œuvres de l'esprit », a-t-il indiqué avant d'ajouter qu'en « En l'initiant le président de la République Faure Gnassingbé nous a mis devant la responsabilité de son efficacité. Il nous appartient de mesurer concrètement les enjeux, tous les enjeux et de nous mettre à leur hauteur. Cette tâche qui m'incombe en premier en ma qualité de ministre en charge de la culture sera exécutée dans un esprit d'écoute, de concertation et de dialogue. Puisqu'il faut agir ensemble pour être efficace en renforçant les liens et les espaces où le privé et le public se fertilisent mutuellement. »

La cérémonie a été marquée par la remise du trophée de reconnaissance au président de la République togolaise Faure Gnassingbé. Rappelons que depuis sa mise en place en 2013, le FAC a permis à l'Etat togolais de débloquer plus de 2 milliards de FCFA pour soutenir les artistes pour plus de 900 projets.

Togoreveil

IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY

L'ONG REICID prend en charge 35% des frais de scolarité de 70 nouveaux inscrits

CONDITIONS:

- Disposer d'une attestation d'inscription à IPNET INSTITUTE OF TECHNOLOGY;
- Faire les formalités d'inscription au programme de subvention avec REICID
- Signer un contrat de subvention de la scolarité avec PAP-TOGO (REICID).

FILIERES CONCERNEES

- Licences (cours du jour, 3 ans)
- Licences (cours du soir, 15 mois, 24 mois)
- Masters (cours du soir, 2 ans)
- Certificat en Administration Réseaux, Systèmes & Cyber-sécurité (15 mois + projet étudiant)
- Certificat en Maintenance Réseaux, Micro-informatique, ToIP & Vidéosurveillance (12 mois)

Tour IPNET, Agbalépédo Lossossimè, 05 BP 507, Lomé, TOGO

www.ipnetinstitute.com ; ipnet@ipnetinstitute.com,

Mob:+228 99 31 07 14 /92 46 13 42 - Tel :+22822 51 77 77/22 51 81 81

Une Nouvelle Boisson au Togo

"BOOSTER RACINES" SORTIE DES TERRES D'AFRIQUE PAR LA BRASSERIE BB LOMÉ



C'est un véritable retour aux sources qui s'est opéré ce mercredi 28 Octobre à la Direction Générale de la Brasserie BB Lomé totalement métamorphosée à l'occasion de la sortie officielle de la boisson "RACINES DE NOS TERRES". Dans un decors féérique digne d'une Afrique ancestrale dans toute sa splendeur naturelle, entre des couleurs, des feuilles et un parfum ambiant aux senteurs de la terre nourricière, les invités de la Brasserie BB Lomé bien installés comme des convives dans une Cour royale quelque part dans un coin de l'Afrique, ont assisté à une conférence de presse de lancement de RACINES DE NOS TERRES. Des moments uniques qui resteront dans les annales et à travers lesquels le Leader des Boissons Alimentaires au Togo a su célébrer la richesse des traditions togolaise et africaine devant un parterre de journalistes, de partenaires et des commerciaux. La conférence de presse co-animée par MM. Amidou Konaté et Ahmed Ayandedji respectivement, Directeur Commercial et Marketing et Responsable Marketing de la Brasserie BB Lomé en

présence des responsables des différents départements de la société, a permis de sortir le nouveau bébé de la BB Lomé. «Nous avons l'estime de notre tradition. Nous sommes fiers d'être ce que nous sommes. Nous sommes fiers d'être africains. Nous sommes fiers d'être togolais. Nous sommes fiers de nos racines. L'Afrique est un continent riche.», a déclaré en guise d'introduction le Directeur Commercial et Marketing avant de laisser la présentation de « BOOSTER RACINES » au Responsables Marketing

« Il y a une étude récente qui a montré que les africains sont fiers de leur appartenance à ce continent. Quand on évoque le nom Racines, c'est une forme de retour à nos sources et Racines, c'est polysémique, il faut le comprendre dans le sens de retour à nos plantes, dans le sens de retour à nos cultures. Il faut aussi le comprendre dans le sens de l'acceptation de ce qu'est la culture africaine, togolaise dans sa globalité » a expliqué Ahmed Ayandedji, Responsable Marketing de la BB Lomé. Cette nouvelle boisson incarne l'identité africaine, son patrimoine, ses

civilisations, ses cultures, sa créativité, ses valeurs et sa puissance. Cocktail alcoolisé à base d'extraits et arômes naturels africains, BOOSTER RACINES grâce à sa riche composition détient des vertus qui aideront les consommateurs à améliorer leur santé. «L'objectif de ce lancement, c'est de proposer aux consommateurs de mix-herbal une offre alternative, un produit innovant à un prix accessible, étoffer notre portefeuille produits, de proposer aux togolais et à la diaspora de nouvelles expériences et sensation gustative et de réaliser des ventes.», a renchérit le Responsable Marketing avant de revenir sur les vertus des riches ingrédients qui entrent dans la production de BOOSTER RACINES. Originaires de la forêt tropicale africaine, la noix de cola facilite la digestion. Symbole de bienveillance, elle est un antidépresseur aux vertus stimulantes. De leur côté, les oranges amers font partie de la famille des agrumes originaires des régions tropicales d'Afrique. Petites oranges avec beaucoup de pépins, elles sont composées de synechtrie avec des effets de dilatation des bronches,

décongestionnant, coupe faim, stimulant. Herbacées, arbustes et arbrisseaux. Les armoises sont quant à elles, utiles en médecine depuis des millénaires. Sa variété la plus populaire est l'artemesia, plante antiseptique, antibiotique et diurétique. C'est la plante par excellence de la jeune femme contre les menstrues douloureuses.

Déjà disponible dans les points de vente habituels, à un prix magique de 500 FCFA, "RACINES" a un taux d'alcool de 5,5%. Depuis sa mise sur le marché, le produit disponible de Lomé à Cinkassé suscite selon les responsables de la BB un engouement indescriptible chez les togolais. Les artistes togolais Yaovi Kheteti et Eutache Kamouna ont agrémenté. Cette cérémonie de sortie officielle avec leurs prestations qui, elles aussi, puisent leurs ferments dans les traditions togolaises et africaines. La dégustation de RACINES a été le moment d'un riche partage de sensation et d'émotion.

Togoreveil



Togocel
Togotelecom

AMBASSADEURS TOGOCOM

**SANTRINOS
RAPHAEL**

ARTISTE - AUTEUR
COMPOSITEUR

**AMÉ OCÉANE
CODJIA**

AUTEURE
PRÉSENTATRICE TV

ABAWOÉ
HUMORISTE



f @togocom.tg

📺 @togocom_tg

Service Client : 888 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

LA RENTRÉE ACADÉMIQUE 2020-2021 A L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ FIXÉE AU 30 NOVEMBRE



L'Université de Lomé s'achemine vers la reprise des cours pour le compte de l'année académique 2020-2021. Le calendrier de l'année nouvelle fixe la date de la rentrée 2020-2021 au 30 novembre prochain, un mois après la rentrée dans les enseignements primaire et secondaire. Dans cette crise sanitaire liée à la Covid-19, le

temple du savoir opte pour les cours en présentiel et en ligne.

Les dates de dépôt des dossiers d'inscription et des concours d'entrée dans les écoles se tiendront du 26 octobre au 16 novembre 2020, pour les grades Licence, Master et Doctorat (LMD).

Pour ce qui concerne la pré-inscription en ligne, elle sera

ouverte à partir du 5 novembre 2020. La semaine pédagogique est fixée au 4 janvier 2021 et la rentrée doctorale, le 20 janvier 2021.

Le semestre Harmattan ira du 11 janvier au 8 mai 2021, et celui de Mousson du 17 mai au 11 septembre 2021.

Renforcement du dispositif de dépistage contre la Covid-19

LE PNUD OFFRE TROIS NOUVELLES CLINIQUES MOBILES AU TOGO



Le Togo appuyé par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) s'est doté de nouvelles cliniques mobiles de dépistage pour se renforcer en matière de dépistage de la Covid-19 sur toute l'étendue du territoire togolais.

L'organisme onusien a, en effet offert au Gouvernement 03 cliniques mobiles de dépistage qui viennent agrandir les équipements dont dispose le pays dans sa riposte contre la pandémie à Covid-19.

Il faut noter que le pays a effectué plus de 113 000 tests pour un ration de 14 tests pour 1 000 habitants

jusqu'à ce jour.

En ce qui concerne l'évolution de la maladie, 04 nouvelles personnes ont été testées positives hier lundi, après le dépistage de 453 patients. Ce qui porte à 2 204 le total de cas confirmés. Un nouveau décès a été enregistré portant le nombre total à 53. Le nombre total de guérisons passe à 1 608 avec la rémission de 08 patients. 543 personnes sont actuellement prises en charge.

Togoreveil

Une prouesse historique

DENISE YAWA MENSAH REUSSI AU BAC 2 A 51 ANS ET REÇOIT LES HONNEURS DE L'UNIVERSITE DE LOME



Première du genre dans l'histoire au Togo, cette dame qui a abandonné les études alors qu'elle était au collège et devenue couturière, est honorée par l'Université de Lomé le lundi 26 octobre 2020 à Lomé dans le but de l'encourager et d'exciter les autres à en faire autant.

Devenue une modèle par ce parcours exceptionnel, Denise Yawa Mensah ne payera pas des frais d'inscription et d'études au cas où elle décide de poursuivre ses études supérieures, annonce les autorités universitaires. Selon le Prof Dodzi Komla Kokoroko rassure que son institution sera toujours à ses côtés même si elle décide de prendre les cours dans une université privée.

"Mme Mensah représente pour l'Université de Lomé, les valeurs majeures qui permettent aux hommes et aux femmes de s'épanouir notamment le courage, la bravoure et le rêve d'un lendemain meilleur. Vous nous réconcilier avec des réformes non réalisées dans le système éducatif togolais, notamment l'idée de se former tout au long de la vie", a-t-il expliqué le Président de l'Université, Prof Dodzi Kokoroko qui ajoute que l'Université de Lomé a un parcours identique au vôtre : le refus de la paresse et la capacité à surmonter les difficultés et les coups orchestrés par les ennemis du progrès et de l'innovation.

A l'occasion, Prof Dodzi Komla Kokoroko, également Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, a annoncé que des réformes se feront et prendront en compte les décrochés du système tout autant que les volontaristes qui voudront se réconcilier avec eux-mêmes par les études.

Denise Yawa Mensah s'était dans un premier temps arrêtée en classe de 4e pour apprendre la couture. Mais suivant les conseils de ses entourages et de ses amis, elle a décidé de poursuivre les études pour avoir des diplômes supérieurs.

"Je remercie l'Université de Lomé pour cet honneur qui m'est fait. Cela me donne envie d'aller encore plus loin dans les études. J'aimerais, si c'est possible, avoir la licence en management", a-t-elle dit.

Rappelons que la cérémonie a enregistré la présence de la Ministre de l'action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Adjovi Lonlongno Apedo-Anakoma et de la Ministre des Sports et des Loisirs, Lidi Bessi-Kama.

La Rédaction

Solution Automatisée de Marquage au TOGO (SAM)

POUR PROTEGER NOTRE SANTÉ EXIGEONS LES PRODUITS MARQUÉS

+228 90 99 41 01

Des aliments enrichis et des farines fortifiées à base des produits du terroir

Maïvit

NDD

SUCRIVIT

SANTÉ ET BIEN ÊTRE
Des aliments qui SAUVENT des vies!

Les produits MAÏVIT sont fabriqués par la société Quality Service International (QSI)-SARL/TOGO, 16 BP217 Lomé-Kégué (TOGO), Tél : (228) 23 38 33 62 / 91 02 83 04 / 98 11 58 30

Réaménagement Route Lomé-Kpalimé

LA MAIRIE GOLFE 5 ET LE GROUPE EBOMAF ONT CONSTATE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Dans le cadre des travaux de sa troisième session ordinaire l'année, le Conseil municipal de la Commune du Golfe 5 a fait une descente sur la route Lomé-Kpalimé le mardi 27 octobre 2020 pour constater l'état d'avancement des travaux d'infrastructures routières dont une partie est exécutée sur le territoire de la Commune dirigée par le Maire Kossi Agbényégan Aboka.

La délégation composée des élus locaux conduite par le 3ème Adjoint au Maire Kodjo Amedor représentant le Maire Kossi Aboka est partie de la nationale numéro 5 de Todman à la limite de la Commune d'Agoe Nyivé 5 (Sanguéra) pour non seulement constater l'avancement des travaux, mais ils ont aussi échangé avec l'Ingénieur de contrôle des travaux de la société EBOMAF sur les questions de l'état des déviations, les précautions prises pour limiter les accidents sur

l'autoroute, les passerelles prévues pour la traversée de l'autoroute en sécurité, les passages à niveau surtout à Atikoumé, les bassins en projets dans la Commune, la limitation de vitesses des engins de la société EBOMAF pour prévenir les accidents avec la rentrée prochaine des classes et la protection des essences plantées dans le parc Dunenyo".

Les élus locaux ont également visité le chantier au niveau de fins pavés Adidoadin, de la rue Livingston et bien d'autres endroits concernés par les travaux ainsi que le tour des principaux marchés de la Commune.

La tournée s'est poursuivie ce mercredi 28 octobre 2020 à la Maison des Jeunes d'Amadahome avec objectif l'analyse de l'exécution du budget 2020 et les réflexions sur le budget 2021.

Togoreveil



Togo/ Réouverture totale des lieux de culte

JEAN EMMANUEL GNAGNON FELICITE FAURE GNASSINGBE ET EXHORTE LES CONCITOYENS AU RESPECT DES MESURES BARRIERES



Les lieux de culte sont autorisés à rouvrir intégralement sur toute l'étendue du territoire togolais hors Grand Lomé où ne s'ouvriront qu'un nombre limité additionnel des lieux de culte, décide le Conseil des Ministres de ce mercredi 28 octobre 2020.

"Pour la réouverture des lieux de cultes à l'intérieur du pays hors grand Lomé, le Conseil autorise leur réouverture compte tenu du faible taux de prévalence constaté. Ceci dans le respect strict des mesures barrières et du protocole sanitaire établi", indique le Conseil dans le communiqué le sanctionnant.

Cette décision particulière pour le Grand Lomé s'explique par l'augmentation de la pandémie et de la stratégie d'ouverture graduelle.

Le Conseil a chargé le Ministre des cultes de prendre les dispositions idoines pour l'application des mesures à l'instar de celles appliquées précédemment et de faire un suivi rigoureux à travers ses

services compétents.

Cette mesure a été appréciée par plusieurs acteurs de la vie politique dont Dr Jean Emmanuel Gnagnon qui a longtemps plaidé pour cette réouverture auprès des autorités.

"Je salue la décision du Chef de l'Etat, Monsieur Faure Gnassingbé, et de tout le Gouvernement de faire un pas de plus vers la réouverture totale des lieux de culte".

Il exhorte par ailleurs les populations au respect des mesures barrières dans leurs activités religieuses. "J'invite tous nos concitoyens à exercer leur liberté de religion dans le strict respect des mesures barrières. Que Dieu protège le Togo!", a-t-il écrit sur sa page Facebook.

Les lieux de culte étaient fermés pour briser la chaîne de contamination dès le début de la crise.

Les autorités avaient procédé à une ouverture partielle dès juillet dernier.

Togoreveil

Choco NOOR
Original

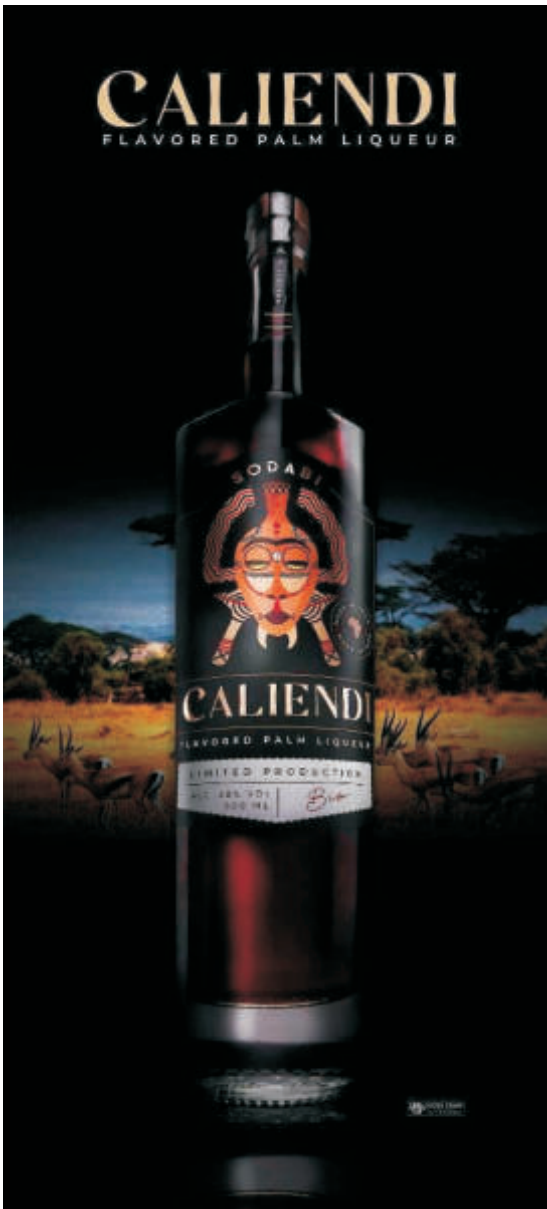
225g PRIX: 500F CFA

450g PRIX: 1000F CFA

Produit au Togo par NEW ROAD COMPANY
TOTSI, RUE PHARMACIE NATION LOMÉ - TOGO - Tél : +228 93 25 25 17

Rideau sur la 9ème foire Adjafi

DU RIZ TOGOLAIS POUR CLORE LES FESTIVITES



Le riz togolais a clos les festivités de la 9ème foire des jeunes entrepreneurs dénommée Adjafi, le vendredi dernier sur le site physique du centre des jeunes d'Avedji, le vendredi dernier. L'apothéose de cette fête foraine a été marquée par la présence de la ministre en charge de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Miriam Dossou d'Almeida, pour qui la crise sanitaire en cours engage les uns et les autres à repenser l'ensemble de l'écosystème et à découvrir de nouvelles façons de fonctionner et de réussir ensemble.

Pour la ministre, l'agriculture doit être un levier pour renforcer le développement et la résilience de notre pays. Elle devra aider à la reprise économique. L'autosuffisance est un objectif que nous partageons tous.

"Comme il est agréable de manger le riz togolais avec des recettes togolaises. Je vous en félicite et à aller encore plus loin, travaillant sur la qualité afin que le Togo soit totalement autonome en termes de consommation du riz et pourquoi pas exporter ce riz pour renforcer l'économie togolaise", a-t-elle confié.

Au total 13 marques de riz ont exposé, une activité couplée avec une dégustation des 10 recettes essentielles à base de riz et des distinctions d'acteurs du domaine. Cet événement, une première, a été organisé dans le cadre de la 9ème édition de la foire Adjafi, la foire des jeunes entrepreneurs.

Maxime Minasseh, DG de l'agence Maxcom, structure promotrice de la foire, a relevé l'intérêt de dédier une journée au riz togolais.

« Cette journée a permis

d'accorder une forte attention et une visibilité exceptionnelle aux différentes marques de riz produit localement à travers de différentes activités », a-t-il déclaré.

La journée a été également marquée par une communication consacrée aux différentes améliorations à apporter pour stimuler la distribution par des solutions digitales, les conditions de vie des 3000 employés de la filière. La communication a également été le lieu de susciter la création de 5000 nouveaux emplois sur les 3 prochaines années.

Cette journée a permis de poser les bases d'un salon ou d'un festival uniquement dédié au riz. Nous y reviendrons pour un bilan global de la 9ème foire Adjafi.

La Rédaction



BIO Tea

100% Naturel

Citronnelle au citron

Veritas

Donne de l'énergie.
Lutte contre la fatigue

Citronnelle pur

Veritas

Prévient contre le paludisme.
contre l'insomnie

Thé Citronnelle, clou de girofle

Veritas

Lutte et prévient contre les ballonnements.
L'infection, maux de dents, antiseptique



Commandes et suggestions:

+22991072755/98883640 | bio nutrition | www.bionutrition.tg

Rue prolonger de la pampa après l'église catholique de yohoe l'hopital
non loin du carrefour de yohoe l'hopital

CABINET DE GEOMATIQUE
AFRIMET Sarl
N° CEE 06 710PM2019/2019 - NIF 1001310735 - N° CNSS: 89630

Agou-Nangbé-Lomé-TOGO, non loin de la Station T-ORIL NANGBE.
WGS: 84 YTM31N X: 296049 Y: 688823
00228 93 73 27 47 / 79 66 14 42 | 91 15 53 39
afirmetster@gmail.com | affirmet

NOS MÉTIERS

- Base de données Spatiales
- Base de données Informatique SQL
- Production Cartographique
- Traitement d'images satellitaires
- Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- Lotissements et financement de lotissements
- Levés et plans de terrains
- Géolocalisation de terrains perdus
- Conception de plans de maisons
- Achat et vente de terrains/maisons
- Suivi des titres fonciers
- Formations

NOS FORMATIONS

- Systèmes d'Information Géographique (SIG)
- Cartographie
- Géométrie
- Topographie
- Base de données
- Géolocalisation (GPS)
- Architecture

...Une Afrique des métiers

Un Spécialiste se prononce

LE MADE IN TOGO ET L'INCONTOURNABLE
RENDEZ-VOUS AVEC LA QUALITE

Selon Achille Nyanutse, spécialiste en techniques agroalimentaire togolais, qui cumule plus de 17 ans d'expérience dans l'accompagnement des entreprises de transformation agroalimentaire, beaucoup de produits locaux sont fabriqués sans intervention ni accompagnement des spécialistes en techniques agroalimentaire. Ce constat est déplorable parce que ces spécialistes peuvent garantir la qualité des produits transformés et rassurer les consommateurs quant à la conformité des produits locaux aux normes et réglés d'hygiène.

Pour rassurer les consommateurs, il faut que les transformateurs fassent appel aux spécialistes en techniques agroalimentaire pour les conseiller et les accompagner afin de mettre sur le marché, des produits de qualités qui respectent la santé du consommateur et qui sur l'aspect visuel attire l'attention. A Consulting-Services ACH basé au Togo, intervient dans la transformation des produits agroalimentaires, dans les procédés de fabrication et l'instauration des normes d'hygiène, dans la recherche d'emballage adapté aux produits et dans la conception de son design.

"Nous parlons de la promotion des produits locaux mais les inquiétudes demeurent au niveau des consommateurs sur l'accompagnement en technicité dont les entrepreneurs ont besoin pour garantir la qualité de leurs produits. Ce travail est réservé aux spécialistes en techniques agroalimentaire et non aux agronomes ni aux agroéconomistes", explique le spécialiste en technique agroalimentaire à agridigitale.net.

Un accompagnement à portée de main

Bien que très récent, le cabinet Consulting-Services ACH géré par Achille Nyanutse, met ses nombreuses années d'expériences au profit des structures dans l'agroalimentaire.

Pour avoir fait ses armes dans

l'accompagnement des structures de transformations de produits alimentaires au Togo et dans la sous-région après ses longues années au services de la société Fan Milk Togo, M. Nyanutse se montre assez disponible pour faire profiter son savoir-faire à son pays.

De meilleurs emballages

Auditeur en système de management de la qualité sanitaire des produits ISO 22000, il a déjà piloté plusieurs projets dans le domaine au Togo et dans la sous-région. Il se propose aujourd'hui d'accompagner tout porteur de projet ou toutes entreprises qui souhaitent développer un produit agroalimentaire et qui manque de technicité. Le cabinet accompagne le porteur de projet depuis l'élaboration des formules pour votre produit jusqu'à la conception de l'emballage adapté.

"En 2001, nous assistons à chaque journée de l'alimentation avec le ministère de l'agriculture. Nous faisons des jus de corossol gaze et nous étions les premiers au Togo à présenter ces produits. J'ai collaboré avec le salon international l'agriculture de Lomé durant 5 ans depuis sa création. J'aimais les conférences de SIALO. C'est là que nous avons décidé d'accompagner les transformateurs à concevoir de meilleurs produits de point de vue qualité et présentation de l'emballage. Cependant, les jeunes entrepreneurs sont réticents pour nous approcher parce qu'ils redoutent le coût de nos services. Nous les rassurons que passer par nous est le meilleur investissement qu'ils puissent faire", partage Achille.

Le cabinet Consulting-Services ACH se propose d'accompagner les jeunes entrepreneurs selon leurs moyens. Promouvoir les produits locaux, c'est bien ; mais accompagner les transformateurs pour avoir des produits de qualité est bien mieux pour la santé des consommateurs. Il en va aussi de la compétitivité de nos produits sur le marché national et international", a-t-il ajouté. Le cabinet Consulting services ACH s'est donné la mission d'accompagner les transformateurs et formatrices sur le plan national qu'international. Il invite par ailleurs l'Etat à augmenter sa contribution pour que la consommation locale soit une réussite.

"Si nous voulons faire la promotion de nos produits, il faudrait qu'on mette plus l'accent sur la qualité. Si nous ne le faisons pas, nous aurons beau sensibiliser les consommateurs, ils n'achèteront pas les produits locaux parce qu'ils sont exigeants non seulement sur la qualité du produit mais aussi sur sa présentation", conclut Achille. L'Etat est ainsi invité à mettre l'accent sur l'accompagnement des transformateurs par des cabinets spécialisés en techniques agroalimentaires comme consulting-services ACH.

Agridigitale

Observatoire Togolais des Médias (OTM)

FABRICE PETCHEZI
NOUVEAU PRESIDENT

Le Directeur de publication du journal "Le libéral" Fabrice PETCHEZI succède à Aimé Ekpé à la tête de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM).

C'est à la faveur d'une Assemblée générale électorale tenue à la maison de la presse à Lomé, le vendredi 23 octobre 2020 que les médias togolais choisissent ce poid lourd de la presse nationale.

Il dirigera au cours des deux prochaines années le Tribunal des paires composé d'un bureau de cinq membres.

Fabrice Pétchézi, Directeur de publication du journal le "Libérale", une presse écrite, est également Vice-Président chargé

des télé au sein du bureau du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) dirigé par El-Hadj Harimiao Tchagnao du Journal "Nouvelle Opinion".

Voici la composition de la
nouvelle équipe dirigeante de
l'OTM:

Président : Fabrice Pétchézi

Vice Président : Blandine Tagba

Sécretaire Général : Fidèle Louyah

Trésorière : Ambrosine

Rapporteur : Narcisse Prince Agbodjan

Le bureau sera accompagné par deux Commissaire aux comptes. Il s'agit de Fioklou A. et Estelle K.

Marcel SOGLO

Autorité de Régulation des
Communications Électroniques et des PostesLE NOUVEAU DIRECTEUR
GENERAL MICHEL YAOVI
GALLEY PREND FONCTION

Michel Yaovi Galley est le nouveau Directeur général de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP). Le Président de la République a officiellement nommé par décret le 15 octobre dernier, Michel Yaovi GALLEY à la tête de l'institution, pour une durée de 03 ans renouvelable une fois.

Ingénieur en télécommunications, le nouveau patron de l'instance régulatrice était jusque-là conseiller technique chargé des projets de transition numérique au ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale.

Pour rappel, l'ARCEP, créée en 1998 et devenue opérationnelle en janvier 2000, est chargée de réguler les marchés de communications électroniques et des postes au Togo et est supervisée par un comité de direction. Le nouveau Directeur a pris officiellement fonction la semaine dernière.

La Rédaction

WEBINAIRE

10h00 - 12h30 TU HEURES

30 Oct 2020 DATE

OCTOBRE, MOIS DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE DES PAYS DE L'UEMOA

THÈME :
"Défis de la promotion de la consommation locale, à l'aune des dispositions réglementaires des accords Commerciaux internationaux"

MALI / PANELISTE

M. Amadou Diop
Expert en politique commerciale internationale
chef service accréditation AMANORM

BURKINA-FASO MODÉRATRICE

Dr Edwige Some
Experte en Politique Commerciale Internationale
Enseignante-chercheuse à l'université Nazi Boni

CAMEROUN / PANELISTE

Hermine Mbanga Azambou
Experte Economiste en commerce international
Présidente d'ACQDAI

TOGO / PANELISTE

Roland Bannie Kanda
Expert en Politique Commerciale Internationale
Conseil en propriété industrielle/ Directeur de coopération du RAFSET

NIGER / PANELISTE

M. Alha Ibrahim
Expert en Politique commerciale internationale
Macroéconomiste / Chef Chef division réformes économiques. Ministère du plan

Atrape initiative
atraperconsulting@gmail.com
(+228)92517258 / (+221)773634236
Lien d'inscription et de connexion disponible sur notre page facebook

Protection contre l'érosion côtière à 90% d'ici 2025

LE TOGO EN GUERRE CONTRE LE PHENOMENE



Le Togo s'est doté d'une feuille de route dans le secteur environnemental qui accorde une grande importance à l'état des côtes nationales. D'ici 2025, le gouvernement ambitionne de protéger 90% du littoral contre l'érosion côtière.

Une action d'urgence est prévue entre la plage de Gbodjomé-Agbodrafo dans le cadre du projet WACA-ResIP, afin de réduire la vulnérabilité des

populations et renforcer leur résilience.

La dégradation de l'environnement côtier est l'une des principales préoccupations des pouvoirs publics dans le secteur de l'environnement, avec la restauration du couvert forestier. En 2017, elle avait coûté 317 millions \$ au Togo, selon une étude de la Banque Mondiale. En témoigne la déclaration du nouveau Premier Ministre après sa prise de fonction : "la

préservation de l'environnement et l'anticipation des crises futures seront au cœur de notre action".

L'objectif est de lutter efficacement contre l'érosion côtière qui menace les côtes du Golfe de Guinée.

Le Togo avait présenté deux projets de lutte contre l'érosion côtière, au WACAmarketplace d'Abidjan, pour rappel.

La Rédaction

Amélioration du cadre de vie au Togo

BIENTÔT UN FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT



Si la construction d'ici 2022 de 20 000 nouveaux logements sociaux décents et à coûts abordables est inscrite en haut de l'agenda des autorités en charge de l'habitat, de nombreuses actions d'envergure sont en gestation afin de garantir dans l'avenir un droit au logement pour tous et une amélioration du cadre de vie.

Les choses se précisent pour la construction des 20.000 nouveaux logements sociaux. Le processus d'acquisition de ces espaces devant abriter lesdits logements sont déjà en marche.

En effet, 139 hectares de terrains seront acquis par l'Etat à travers tout le territoire national, pour la construction de logements adéquats. Un Fonds Social de Développement de l'Habitat (FSDH) devrait bientôt voir le jour, et les municipalités d'au moins 5000 habitants, dotées d'un Schéma Directeur

d'Aménagement Urbain (SDAU).

Ces projets s'ajouteront aux initiatives de modernisation en cours dans les grandes villes à travers le PIDU et le PEAT dans les chefs-lieux des régions économiques, et à ceux de constructions de logements (partenariat public-privé) Mokpokpo, Renaissance et Well City.

Les travaux menés, doivent permettre dans l'immédiat à 15% de la population d'avoir accès à des infrastructures d'évacuation des eaux usées, et pour 80% à des ouvrages d'assainissement moderne.

Les réformes et l'amélioration des procédures dans le domaine du Foncier devraient contribuer à renforcer davantage ces ambitions des autorités togolaises.

La Rédaction

PRODUCTEURS TOGOLAIS

PASSEZ DE L'OMBRE VERS LA LUMIERE

Le Kiosque, son équipe et ses Partenaires sont à votre disposition

Tel: (+228) 95 63 82 18 / 22 01 13 02 / 22 20 89 18 - 02 8 P. 20061 Lomé-TOGO
Site web: www.kiosquedeproduitstogolais.tg - E-mail: kiosquedeproduitstogolais@yahoo.com

Service financier mobile ou Mobile Money

UN SECTEUR EN PLEINE EXPANSION AU TOGO



Introduits à partir de 2013, les services financiers mobiles sont aujourd'hui en pleine phase de croissance au Togo. Un rapport effectué par l'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et Télécommunications (ART&P) sur l'évolution des marchés régulés, révèle que le nombre d'utilisateurs de l'argent mobile dans le pays est passé de 83 000 en 2013, à 1,9 million en 2017, pour atteindre 2,3 millions en 2018. Soit un taux de croissance annuel de 95% sur la période (2013-2018) et de 21% sur les deux dernières années.

En effet, 62,7% des abonnés mobiles utilisent aujourd'hui un service de transfert monétaire mobile parmi les deux proposés (T-money pour Togocel et Flooz pour Atlantique Telecom Togo), et le taux de pénétration du mobile money par rapport à la population s'établit autour de 52%. Sur le terrain, cela s'observe par la multiplication des points de transferts d'argent mobile. De quelques centaines en 2013, ils ont augmenté à 11 119 en 2017 et sont passés à 12 136 points l'année d'après.

Résultat, le nombre et le volume global des transactions ont bondi sur la période couverte par le document. En 2018, les Togolais ont transféré 607,7 milliards FCFA via les deux services de mobile money, en 61 millions de transactions. Cela donne environ 1,6 milliards FCFA de transactions par jour, avec en moyenne 10 000 FCFA par opération, calcule l'ART&P.

Les montants des opérations, varient eux selon les opérateurs : 1 à 500 000 FCFA pour T-money et 1 à 1,5 millions FCFA pour Flooz. Il faut également préciser que 78% des Togolais possèdent au moins un compte dans une institution financière, selon une étude récente.

La Rédaction

Musique Urbaine

GHIS KALIRO CHANTE LE «Combat»



« La voix des sans voix », ou encore « les éclaireurs », les artistes, comme on le souligne, disent haut ce que d'autres pensent tout bas. Ce faisant ils extériorisent ce dont ils pensent. Ils sont nombreux de nos jours bourrés de talent tapés dans l'ombre, amoureux de la musique à se prêter à cet exercice. M. AKLIKOKOU Akoété Ghislain alias Ghis Kalilo est l'un de ces jeunes qui adorent le rap.

Issu d'une société modeste, conscient de son rôle dans sa famille, Ghis Kalilo, trouve à travers la musique le canal pour combler ce vide et redonner l'espoir à sa famille. « Je viens d'une famille pauvre et je me bats de à chaque instant pour leur donner le sourire et essuyer leurs larmes », fait comprendre cet artiste en herbe.

Ghislain chante ainsi le sourire et aime donner le sourire, et procurer de la joie à sa famille. Comme tel, il finit par adopté le sujet dans ses œuvres. Le jeune rappeur a fait du chemin et dispose déjà de trois singles dont les titres sont : "arriver", "non stop" et "gnémou gbéo". Son rêve est de voir sortir bientôt son premier album. Produit par DAK MUSIC GROUP, il travaille d'arrache-pied pour y parvenir. Ces preuves sur des scènes comme "Foire adjafi, élection miss a gnékonakpoé", lui ont permis d'étaler tous les talents qu'on lui reconnaît.

Le début de toute chose étant difficile, Ghis Kalilo a connu un début agité. Avant la sortie de son premier single, l'a fallu l'aide de ses amis. Aujourd'hui il ne cesse d'exprimer sa reconnaissance à ses amis « Mr Danlos, Avaror Amour, Raoul l'enfant bénis » qui l'ont appuyé financièrement. Son amour et son attachement à la musique l'ont conduit à réussir. M. AKLIKOKOU fait partie de ces jeunes qui s'adonnent à la chose et qui réussissent naturellement même si sa famille précisement son papa en est pour quelque chose. « La musique je ne l'ai apprise de personnes. C'est vrai que j'écoute beaucoup de la musique mes personnes ne m'a donné des cours ni des astuces de la musique mais je pense que je l'ai hérité de mon père qui par manque de moyen n'a pas pu atteindre son rêve », a-t-il indiqué. Mais, lui, Kalilo, veut aller au-delà et réaliser son rêve. Armé de courage et de détermination, il est convaincu d'y parvenir. D'ailleurs bachelier cette année 2020, ces efforts ont commencé par payer.

Komla Y.

Rentrée scolaire 2020-2021

L'ORGANISATION POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF AU CHEVET
DES ELEVES DEMUNIS DE LA COMMUNE ZIO3

À quelques jours de la rentrée scolaire, certains élèves du village d'Atiho dans le Canton d'Agbélouvé (Commune Zio3) ont vu leurs difficultés à s'offrir les fournitures scolaires soulagées.

Ils ont bénéficié le lundi 26 octobre 2020 un don de kits scolaires de la part de l'Organisation pour le Développement Inclusif (ODI) dans le cadre du démarrage de ses activités.

Composé des cahiers, bics, ensemble géométrie...ces kits, selon l'organisation donatrice, "vont permettre aux petits d'effectuer une reprise des classes en toute sérénité et de faire une année scolaire prospère dans ce contexte de Covid-19 où la situation financière est difficile".

Pour le Président de ODI, c'est une "action qui vient appuyer la vision du chef de l'Etat,

qui fait de l'éducation de la jeunesse togolaise, une priorité afin d'assurer une meilleure relève". "Notre association va multiplier ces dons dans les prochains jours sur toute l'étendue du territoire", a-t-il expliqué Samson Lipo Koutchona, Président de l'ODI.

Dans la même localité, précisément dans le village d'Agbodjépoé, un des table-bancs ont été offerts par l'association partenaire de l'ODI, l'Association Clémence et Bénédiction à l'Ecole Primaire Publique groupe C) dont les élèves éprouvent des difficultés à s'asseoir.

Les parents d'élèves, les associations de développement villageois ainsi que les autorités locales ont remercié l'organisation donatrice et promettent veiller à une utilisation optimale.

"Nous remercions l'ODI pour ces dons de fournitures scolaires. Ces initiatives qui viennent conforter la volonté des Togolais de s'entraider, d'œuvrer de concert à la consolidation de la politique de l'éducation à la base, chère au Président de la République", s'est réjoui Atsou Koffi Dzené, Maire de la Commune Zio3.

Une séance de sensibilisation sur la pandémie à Covid-19 a été également menée surtout à l'endroit des élèves qui doivent reprendre des cours dans une situation sanitaire délicate.

L'Organisation pour le Développement Inclusif (ODI) prévoit mener d'autres actions humanistes sur toute l'étendue du territoire national dans les prochains jours.

Marcel SOGLO



Renforcement de la Riposte contre la Covid-19

LA FIF ET LE SYNGTATO S'ENGAGENT POUR PLUS DE RESILIENCE FACE A LA PANDEMIE



La Fédération Industrielle du Togo (FIT) et le Syndicat du Secteur Textile et Habillement (SYNGTATO) s'engagent à renforcer la riposte contre la Covid-19 afin de réduire les effets de celle-ci sur la vie économique et sociale du Togo.

Pour ce faire, plusieurs programmes appuyés et financés par IndustriALL ont été menés par ces deux organisations syndicales pour évaluer l'impact de la pandémie sur le secteur privé, l'un des moteurs de l'économie nationale. Il ressort que plusieurs entreprises privées (métallurgie et chimie, pétrole, mines, énergies, zone franche, hôtellerie, textile et habillement...) ont subi la crise sanitaire notamment le chômage, le télétravail, réduction des effectifs, la fermeture des ateliers de travail, la réduction des chiffres d'affaires estimée entre 30% et 50% ainsi que des engagements à honorer auprès des différents prestataires de services.

Face à la presse ce jeudi 29 octobre 2020 à Lomé, ils ont d'abord félicité les autorités pour les solutions adoptées dès l'apparition du premier cas de la maladie s'engagent à adopter des solutions pour aider les gouvernants à rendre effectif le point 8 de l'Objectif de

Développement Durable (ODD/2030).

Il demandent en long terme, au Gouvernement la mise en place d'un Plan de Continuité d'activité dans toutes les industries pour pallier les vagues de licenciements qui pourraient disenter, exacerber les conflits sociaux au Togo ainsi que la mise en place d'un Comité ad-hoc chargé du Plan de relance économique post-covid-19 avec la participation effective d'acteurs majeurs du secteur privé et de personnes ressources. Ce Comité, selon les secrétaires généraux de ces deux syndicats aura pour mission l'adoption des plans de relance économique post-covid-19 et celui des collectivités décentralisées en lien avec le plan quinquennal et les agendas mondiaux, la création d'un fonds de relance économique en rapport avec les initiatives en cours au niveau de chaque segment de la vie économique du pays, une définition de nouvelles mesures plus favorables au développement d'échanges communautaires et à la transformation Industrielle locale plus accrue.

A court terme, ils recommandent à l'Etat que les questions liées à la santé, la protection sociale notamment

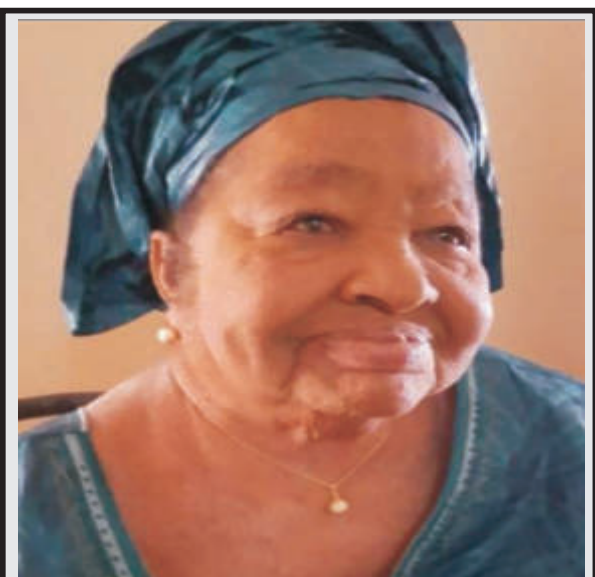
l'élargissement de l'assurance maladie à toutes les couches vulnérables (les artisans, les femmes des marchés et aux élèves), l'éducation ainsi qu'un soutien à l'emploi (création des 4.000 emplois dans le secteur artisanal prévus par le Plan National de Développement (PND) soient mises au centre de la réponse à la Covid-19.

Dans cette même optique, ils invitent l'Etat à redynamiser les coopérations bilatérales et multilatérales sur la base des recommandations contenues dans la déclaration de leurs partenaires IndustriALL.

Les Secrétaires généraux de ces organisations ont lancé un appel aux employés ainsi qu'aux responsables d'entreprises à renforcer les mesures pour respecter les gestes barrières au sein des entreprises.

A en croire Mr Tchegnon Messan Kotoé Eugène, SG de la FIF et Mme Kozon Badawi, SG du SYNGTATO, une inspection des usines et entreprises est prévue pour faire l'état des lieux de la situation dans ces différents lieux de travail.

Marcel SOGLO



REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Toghal Agbete DAHNE-ADJALE YI Chef de Canton d'Amessivi
Toghal Mawda Louis AKASSOU IV Chef Canton de Bè
Toghal Frédéric Mawda DZIDZOLA-DZU X Chef Canton d'Afina-Gakli
Toghal Edmond Kofa Hèwa SEDREO IV Chef Canton d'Agantré
Toghal Agbete IV Chef Canton de Mawgodo (Ghana)
Toghal Zogo II Chef Canton de Akalple (Ghana)
Toghal Agbete III Chef du Village de Akalple (Ghana)

La famille AWOUNGUE-AGBAGLE

La famille LEXEY

La famille SESHE

La famille GUEYE-WOGBONTUAGBO

M. AGBAGLE Mawda, Chef de la famille AGBAGLE, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, époux, épouses et leurs enfants
Veuve AGBAGLE Assoum Antoine à Lomé
Mme AGBAGLE Assoum Georges Epoux FROLOU-TOULAN et son époux
M. AGBAGLE Assou Georges et son épouse
M. AGBAGLE Esh Francis, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, époux, épouses et leurs enfants

Tous assurés aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que nous nous avec témoignés de diverses manières lors du rappel à l'âme de leur très chère et regrettée :

Maman Agnès Dopi Ayawovi SESHE épouse AGBAGLE

Passement en dernier dans le saignier à l'âge de 96 ans, en l'an deux mille vingt.

Au vingt-cinquième jour du deuxième mois

Vous remerciant leurs sincères remerciements et vous priant de bien vouloir excuser ou de vous voir d'intentions aux obituaires qui se déroulent selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBITUAIRES

Les condoléances sont reçues dans la maison mortuaire de 17h00 à 19h00 du samedi 24 Octobre au jeudi 29 Octobre 2020.

Vendredi 30 Octobre 2020

17 h 00 : Veillée de prières et de chants (cours présent) dans la maison mortuaire.

Samedi 31 Octobre 2020

05 h 00 : Chapelle ardente dans la maison mortuaire.

08 h 00 : Levée de corps suivi d'une cérémonie d'inhumation dans la maison mortuaire

08 h 45 : Cérémonie d'enterrement célébrée dans la maison mortuaire.

11 h 00 : Inhumation dans le caveau familial au cimetière municipal de Bè-Agato, dans la stricte intimité familiale

BOOSTER
ALCOOL MIX

500*
FCFA

BOUTEILLE

50cl

LES RACINES DE NOS TERRES

COCKTAIL ALCOOLISÉ À BASE D'EXTRAITS
ET ARÔMES NATURELS AFRICAINS.

RACINES
NOS RACINES, NOTRE Avenir

BB

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. 18+